



# Municipalité d'Henryville

## Avis Public

---

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE D'HENRYVILLE

---

### Adoption du règlement 233-2025

AVIS est par la présente donné par la soussignée, Directrice générale, greffière & trésorière par intérim de la susdite municipalité :

Que le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du 4 août 2025 le règlement 233-2025 décrétant un emprunt de 4 500 000 \$ pour la mise à jour de l'usine d'épuration des eaux

Que tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures régulières d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Henryville, ce 5<sup>ème</sup> jour du mois d'août 2025

Lucie Roger  
Directrice générale Greffière  
& Trésorière par intérim



# Municipalité d'Henryville

## Avis Public

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Directrice générale, greffière & trésorière par intérim de la Municipalité d'Henryville, certifie sous mon serment d'office avoir affiché l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5<sup>ème</sup> jour du mois d'août 2025, entre 9h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5<sup>ème</sup> jour du mois d'août 2025

Lucie Roger  
Directrice générale Greffière  
& Trésorière par intérim